

Compte-rendu table ronde sur les festivals et le développement durable.
"S'engager dans un Agenda 21, un moyen de repenser la production des festivals ?"
21 septembre 2007 - CNV - PARIS

Intervenants :

Médiateur : **Rémi Bouton**, journaliste

Pour le collectif des six festivals bretons :

Béatrice Macé, directrice de production des Rencontres Trans Musicales de Rennes

Maryline Chasles, assistante de production, chargée de mission développement durable au Festival des Vieilles Charrues

Yann Rivoal, directeur du Festival des Vieilles Charrues

Aurélié Macé, animatrice au Centre Régional d'Information Jeunesse de Bretagne, coordinatrice de animations et des actions Agenda 21 du Festival Rennes Quartiers d'été :

Cédric Guillotin, administrateur du Festival Interceltique de Lorient

Rapporteur : **Jean Christophe Delcroix**, co-directeur artistique, chargé de production des Arts Dinent à l'Huile de Douarnenez.

Discours d'accueil de Catherine Giffard, directrice du CNV.

Catherine Giffard affirme que le CNV, ayant notamment pour mission le développement du spectacle vivant, se félicite d'accueillir ce genre de rencontres et de débats qui contribuent à faire avancer la mutualisation, la professionnalisation et la structuration du secteur. Elle se dit prête à suivre et accompagner le travail présenté ici, la démarche de développement durable entreprise par les festivals bretons, s'inscrivant parfaitement dans cet objectif de consolidation du secteur....

Présentation de la « Charte des festivals bretons engagés dans une démarche de développement durable et solidaire »

Qu'est-ce qu'un Agenda 21 ? par Maryline Chasles

Maryline Chasles souligne tout d'abord sa satisfaction à faire part de l'aboutissement de ce travail, commencé il y a deux ans en septembre 2005. L'élaboration de la Charte commune de six festivals en Bretagne engagés dans une démarche de développement durable et solidaire marque aujourd'hui une étape dans le travail du collectif.

L'Agenda 21 est un programme d'actions pour le XXI e siècle, énoncé en 1992 lors du Sommet International de la Terre sur l'environnement à Rio afin de s'engager dans un processus de développement durable. Si à l'origine ce programme ne visait pas du tout le milieu culturel, chacun, collectivités, associations, entreprises peut à son niveau définir et s'engager à travers un Agenda 21 dans une démarche de développement durable. Cette notion de durabilité se définit à l'intersection des problématiques écologiques, économiques et sociales.

Ces principes ont donc été adaptés à la production de leurs manifestations. Un regroupement régional réunit pour la première phase de l'expérimentation Les Trans Musicales et Quartiers d'Été à Rennes, le festival Interceltique de Lorient, le festival des Chants de Marins à Paimpol, Les Vieilles Charrues à Carhaix et Les Arts Dinent à l'Huile à Douarnenez.

La Charte qui est présentée est disponible sur :

http://www.lestrans.com/media/pages_docs_trans/charte_agenda_21_des_festival.pdf

Mise en contexte par Béatrice Macé

Réflexions sur la nécessité de nouveaux modes de production pour les festivals face aux mutations du spectacle vivant.

Il s'agit de la présentation d'une première étape de travail, née de discussions entre festivals pour échanger, développer ensemble des solutions, des réflexions. Pas de recettes miracles, mais beaucoup de questionnements par rapport à la fragilité des projets.

Partant d'un constat sur les difficultés croissantes dans le secteur des festivals où les budgets de production sont grignotés par des charges de gestion de sites de plus en plus importantes au détriment du domaine artistique. La finalité artistique et culturelle des festivals est menacée par l'accroissement de ces nouvelles charges, notamment en matière de sécurité, de gestion des publics, d'évolution de réglementation. Les changements du secteur mais aussi la chute du marché du disque ont entraîné des incidences dans le spectacle vivant par le déséquilibre du budget de charges dans lequel une hausse importante des coûts de certains artistes cherchant à combler la baisse des recettes des royalties par l'augmentation de leurs cachets. Paradoxalement alors que la part consacrée à l'artistique dans les budgets des festivals se réduit, on assiste à "une course à l'échalote" au niveau des têtes d'affiches avec un effet inflationniste sur les cachets de ce type d'artistes.

On arrive à l'aberration économique qu'il faut parfois devoir faire 100% de la jauge pour atteindre un budget équilibré car il est impossible de répercuter toutes ces augmentations sur le prix des entrées et les subventions publiques stagnent. Cela entraîne de sérieuses menaces sur les projets. De plus, le monde du spectacle vivant est désormais en concurrence avec d'autres activités "culturelles" de divertissement qui induisent de profondes mutations sur les conditions d'exercice du métier : attitude consumériste, industrialisation, dépréciation des propositions du spectacle vivant, surenchère à l'événementiel, développement de la gratuité (hypocrisie car rien n'est gratuit), développement du numérique qui va générer de nouveaux rapports à la pratique et à la consommation musicale, il faut réfléchir aux moyens de sortir de cette impasse pour assurer aux festivals un développement durable.

L'élaboration d'une charte des festivals bretons engagés dans une démarche de développement durable et solidaire.

Comment fait-on du développement durable dans nos manifestations ?

Des premières démarches ont déjà été entreprises dans le champ écologique à travers des actions environnementales. Un constat à partager : « Le spectacle vivant est imprégné de dynamiques qui l'impactent ». Les problèmes de gestion des sites impliquent un positionnement en tant qu'acteur culturel qui dépasse la simple dimension écologique. L'ouverture vers des publics, des artistes, un territoire, un environnement au sens large est primordiale. Une démarche qui souligne l'affirmation de valeurs et de finalités partagées, une conception de l'action artistique où l'être humain est au centre des préoccupations, dans le respect de la liberté des formats, de la diversité culturelle et de la pluralité artistique. Cela nécessite une vision globale des actions, des projets et de l'environnement autour du projet et implique la maîtrise globale du projet à travers un changement de regard par rapport au projet et l'élargissement des paramètres temps / territoire. Parmi les fondamentaux, il faut également souligner les notions que « toute chose est liée », et que « il ne faut rien négliger, les grandes idées comme les petits détails ».

La nécessité de réfléchir ensemble, de trouver des moyens de réagir, de partager nos connaissances,

s'impose. De conversations informelles à des rencontres plus formelles on assiste à l'affirmation d'une volonté commune de trouver des solutions pratiques et concrètes. Dans un premier temps il apparaît nécessaire de faire un état des lieux, d'établir des fiches pratiques afin d'être chacun sur les mêmes bases communes. La finalisation par écrit s'impose également. D'abord à travers des fiches actions qui permettent la transmission des expériences puis très rapidement sur l'idée de réalisation d'un texte sous le format d'une Charte qui souligne l'affirmation d'une conviction, d'un engagement, d'actions précises et concrètes et qui soit autant la preuve de cet engagement qu'un appel vers l'extérieur (collectivités, autres festivals...). Car cette Charte doit être partagée, enrichie, complétée, approfondie ... Cette charte a également des vertus pédagogiques en permettant de communiquer (autant en interne qu'auprès du public, des collectivités, des partenaires...) autour de nos actions. Au-delà d'un effet de mode, elle s'inscrit dans la durée, mais nécessite cependant une période test, pour l'élaboration d'outils d'évaluation. Ainsi lors de la première année d'application, chaque festival s'engage à agir au minimum sur une action particulière par objectifs opérationnels ainsi qu'une action dans le cadre de la gestion des déchets. La somme de ces actions permettra une mutualisation et une mise en perspectives par rapport au projet. Cela entraîne un ensemble d'actions cohérentes ainsi qu'une autre vision du partenariat entre les collectivités et les acteurs culturels à travers un objectif commun, afin de rendre les festivals économiquement viables, écologiquement vivables et socialement équitables.

Il faut y intégrer les notions d'expérimentation, de progression, d'adaptation aux évolutions extérieures. Un agenda 21 est une philosophie qui nécessite d'établir des passerelles avec les personnes ressources qui ont les compétences afin de pouvoir mettre oeuvre des actions efficaces par rapport aux objectifs, car les festivals ne sont pas omniscients et les champs d'investigations nécessaires à l'application de ces actions dépassent largement leur savoir-faire.

La gestion de la charte est l'étape numéro deux. À travers un groupe de travail qui associe les festivals, la Région Bretagne et l'ADEME, il faut finaliser les fiches pratiques, établir un protocole d'évaluation annuelle auquel doivent participer les acteurs, organiser la gestion d'un comité de pilotage. Il faut pouvoir être comptable de ses actions : « un bilan d'agenda 21 c'est comme un bilan d'activité avec un regard comptable ???? ». Les conditions d'éligibilité se déterminent également au regard de la volonté des acteurs, du respect des réglementations et du principe de gouvernance. C'est certes une charte ambitieuse, il ne faut pas pour autant interpréter ces conditions d'adhésion comme une volonté d'exclusion mais comme la garantie du sérieux de l'engagement des festivals initiateurs. Dès la seconde année de mise en application, d'autres festivals viendront renforcer le collectif.

Présentation d'actions concrètes dans les festivals

Introduction de Maryline Chasles :

Concrètement, la démarche s'appuie sur cinq objectifs opérationnels principaux :

- Lutter contre l'effet de serre et économiser les ressources
- Favoriser des modes de production et de consommation durable (réflexions notamment sur les achats locaux, le commerce équitable, le bio, sur l'énergie...)
- Participer à l'économie sociale et solidaire.
- Se former et s'informer sur le développement durable à travers notamment l'échange des compétences et des savoirs
- Faire participer tous les acteurs du festival à un développement durable et solidaire en y associant également les publics.

Se reporter au point 4> Objectifs opérationnels de la Charte.

Panoramas des actions engagées dans les festivals en France

Une enquête réalisée par Maryline Chasles auprès des festivals de la base de données du CNV, comprenant 160 festivals.

32 festivals ayant une fréquentation de 1 500 à 170 000 personnes, ont répondu à cette enquête expresse réalisée en une semaine et se sont montrés à différents degrés impliqués dans des actions en faveur du développement durable. Parmi les actions entreprises les plus fréquentes on peut citer l'accueil des personnes à mobilités réduites (pour 88 % de ces festivals) et le tri sélectif des déchets (63 %). Les faiblesses avouées concernent particulièrement les actions sur les économies d'énergies et des ressources pour 63 % de ces festivals. 75 % de ces festivals affirment leur intention d'agir de manière plus significative dans l'avenir notamment sur les plans du tri sélectif, de la prévention des risques ou de l'alimentation bio ou équitable.

Accessibilité des publics, Rapport avec les publics. par Aurélie Macé

Projection d'un diaporama réalisé lors de Rennes Quartiers d'été illustrant les propos.

Rennes Quartiers d'été est un festival gratuit et en plein air, organisé pour et par les jeunes avec une attention particulière envers ceux qui ne partent pas en vacances. La gratuité favorise dès le départ une grande mixité des publics. Une collaboration avec le réseau local de bus a permis de mettre en place des horaires décalés pour assurer le retour du public à la fin des concerts. Un groupe de travail constitué d'éducateurs spécialisés, de personnes handicapées et de professionnels comme des ergothérapeutes réfléchit à une meilleure accessibilité pour tous du site de la manifestation. Les réflexions concernant dans un premier temps les personnes à mobilité réduite, se sont ensuite élargies aux personnes souffrant d'autres handicaps ou de déficiences mentales. Les contraintes concernant une personne en fauteuil ne sont pas les mêmes que pour un non-voyant par exemple. Cela doit donc conduire à pouvoir proposer différents types d'animations accessibles aux uns et aux autres, comme par exemple la diffusion de films en audiovision (description sonore des images permettant l'accès aux non-voyants). Cette expérience reste pour l'instant relativement limitée en raison des coûts techniques et de droits d'un tel procédé. Parallèlement des actions de sensibilisation du public envers les personnes handicapées ont été menées. De plus en plus de jeunes handicapés sont également bénévoles lors du festival et ont permis de développer un système d'accueil par les pairs : des personnes qui ont un handicap accueillent d'autres personnes handicapées. La mise en place d'horaires également décalés avec la compagnie Handistar, spécialisée dans le transport des personnes handicapées, a pu être reproduite sur d'autres manifestations. Ces différentes actions ont largement contribué à l'accroissement de la fréquentation sur le festival des personnes handicapées.

Question de la participation des publics

Environ 200 jeunes bénévoles encadrés par des professionnels participent à la manifestation qui accueille également de jeunes artistes locaux. À travers le Centre d'Information jeunesse, espace d'animation et d'information, un travail avec des animateurs est effectué toute l'année et contribue à la formation des bénévoles, notamment en les sensibilisant à la notion d'éco-citoyenneté, au tri des déchets, ou à la prévention et permet plus facilement de porter ensuite le message auprès du public pendant le festival. Des actions comme le chapiteau prévention santé "la santé ta bonne étoile" ou le dispositif "Prév' en ville" qui se déroule également durant les Trans Musicales ou lors d'autres événements, un espace de jeux avec notamment un "Jeu de l'oie sur le développement durable" ou des expositions par exemple sur les minorités contribuent également à faire du festival un vecteur

important de sensibilisation du public. Les jeunes ayant un rôle d'acteurs et de moteurs font avancer l'ensemble des équipes dans leurs démarches. On constate au final une plus grande mixité des publics aussi bien sur le plan social qu'entre personnes valides et handicapées.

L'économie sociale et solidaire

Le Village Solidaire sur le Festival Interceltique de Lorient. par Cédric Guillotin.

La diversité culturelle est un élément important constitutif de l'identité bretonne et le festival Interceltique reflète cette diversité à travers une programmation qui laisse une place importante aux musiques actuelles.

Aussi bien au niveau du tri sélectif des déchets par la communauté urbaine que par les nombreuses initiatives privées ou associatives le pays de Lorient est un territoire en pointe concernant le développement durable. En 2003 le FIL se voit confier un nouvel espace en centre ville. C'est ce nouvel espace qui abrite le village solidaire. Avec l'aide logistique du FIL plus d'une trentaine de stands présentent des alternatives solidaires du développement durable. C'est un espace d'information et de sensibilisation qui s'appuie sur un réseau d'échanges avec les associations locales à travers l'engagement autour de 5 valeurs :

- La solidarité
- La transparence et la traçabilité
- La durabilité dans l'échange
- La proximité
- L'équité
- Le respect des cultures, traditions, hygiènes, réglementations

A la question combien ça coûte ? Réponse de Cédric : Équilibre financier et aide logistique du FIL

« Vivre l'économie sociale et solidaire, le cas des Vieilles Charrues » par Yann Rivoal

D'une manière générale, le secteur culturel est globalement sensible à la notion d'économie sociale et solidaire. L'idée de départ des Vieilles Charrues est partie d'un constat d'enclavement du Centre Bretagne. C'était avant tout un projet pour la population locale qui repose en grande partie sur la forte vitalité du milieu associatif. Rapidement la croissance du festival dégage d'importants bénéfices qui sont en partie réinvestis dans le tissu local. Les Vieilles Charrues redistribuent 100 000 euros à une centaine d'associations dont sont issus les 5800 bénévoles. En contre-pied du côté éphémère du festival, les Vieilles Charrues participent au financement de projets structurants pour le développement du territoire comme la rénovation du Château de Kerampuilh en centre de ressources sur la langue bretonne, l'ouverture d'un Centre de Congrès à Carhaix (600 000 euros). Les Vieilles Charrues développent également d'autres activités tout au long de l'année : un festival au printemps, des projets avec les acteurs culturels du territoire. En faisant appel principalement à des fournisseurs locaux les Vieilles Charrues contribuent également au développement économique local.

La gestion environnementale

Le tri des déchets aux Eurockéennes de Belfort et aux Vieilles Charrues par Maryline Chasles

Le ramassage des déchets demeure relativement difficile pendant les concerts et on constate qu'il n'y a jamais assez de poubelles sur le site.

Le festival des Eurockéennes se déroule sur un site protégé et a commencé le tri des déchets à partir de 2003 sur les campings dans un premier temps sur les campings puis à partir de 2005 sur l'ensemble du site. Aux Vieilles Charrues le tri sélectif a commencé du côté de l'organisation en 2003 avant d'être mis en œuvre sur les campings depuis 2005.

Les deux festivals, en partenariat avec Eco Emballage, ont entrepris des démarches relativement similaires à travers des actions ludiques (concours de la plus grande montagne de canettes, poubelle géante symbolisant la quantité de déchet....) qui soulignent l'importance du tri et font appel à la participation active des festivaliers. En complément, des informations sur le tri, comme les « brigades du tri » aux Eurockéennes qui interviennent et informent le public. Des cendriers de poches sont distribués (un mégot met plus de dix ans pour être recyclé naturellement!). Les commerçants ambulants sont également associés à ces opérations, avec un cahier des charges.

Aux Vieilles Charrues une partie des bouteilles d'eau ont été remplacées par l'installation de fontaines à eau du robinet permettant une économie de 10 000 bouteilles (l'eau est distribuée gratuitement). Les efforts sont également portés sur la récupération des gobelets vides : le public les rapporte dans les bars et dans des points gobelets en échanges de « goodies » (porte-pass, compilation, ticket boisson....).

Au-delà du tri des déchets, un important volet est consacré à l'économie des énergies et des ressources. Un diagnostic bilan portant sur les énergies (électricité, gaz, carburants, eau) a été établi en 2006 afin de dresser un état des lieux et d'envisager les actions à mettre en œuvre pour réduire les consommations, d'adapter les comportements et d'évaluer les efforts.

Diffusion du film « Le développement durable aux Vieilles Charrues » d'Anne JOCHUM dans lequel intervient l'ensemble des acteurs des actions en faveur du développement durable sur le festival et où l'on apprend notamment que le festival génère 134 tonnes de déchets et en recycle 25%....

Autres initiatives présentées par Maryline Chasles

Green' n Clean

Le label « Green'n'Clean » est décerné par l'association Yourope (association de festivals européens). Il s'agit de directives environnementales pour les festivals, qui les guident, et crédibilisent leurs actions en matière environnementale et les prémunissent de fausses solutions.

Pour prétendre au label, le festival répond au questionnaire, qui correspond à la notation de ses actions, renouvelée annuellement.

Une progression et une amélioration est demandée aux festivals qui y prétendent.

8 festivals ont obtenu le label Green'n Clean en 2007: Hultsfred Festival – Sweden; Lowlands – The Netherlands; Rheinkultur – Germany; Rock Werchter – Belgium; Paléo Festival Nyon – Switzerland; Das Fest – Germany; Pukkelpop – Belgium; OpenAir St.Gallen – Switzerland.

www.yourope.org

La Charte Eco festivals de l'Ademe

L'ADEME travaille actuellement sur une charte éco-festival qui a vocation à être étendue plus largement aux manifestations événementielles qui rassemblent un public sur un site donné.

Questions - Interventions

« Quelle place dans la charte pour l'artistique et la création ? »

Béatrice Macé : « C'est dans les fondamentaux.... ».

Se reporter au point 3> Valeurs et fondamentaux de la Charte.

"S'engager dans un Agenda 21, un moyen de repenser la production des festivals ?"

Compte-rendu de la table ronde du 21 septembre 2007 au CNV

« Consommation d'énergie ? »

« Diminuer et réduire là où on peut le faire »

Parc photovoltaïque mais problème de stockage de l'électricité.

« Y a t il des associations ou des techniciens spécialisés ? »

Thierry Lescoat (régisseur général aux Trans Musicales et responsable du nettoyage aux Vieilles Charrues). Le bilan des économies d'énergies est le travail d'un bureau d'étude spécialisé. Cela nécessite la rencontre avec des gens compétents maîtrisant les différents paramètres en jeu. Car c'est en fait le croisement de plusieurs métiers qui implique d'avoir une vision globale de la chaîne des flux et des déchets. Cela doit mobiliser tous les membres de l'organisation et nécessite une réflexion d'ensemble afin de comprendre l'ensemble des processus à travers une compréhension mutuelle des actions de chaque service et de leurs conséquences. Il faut décloisonner les services les uns par rapport aux autres.

Lucie Dahan (Les Connexions Associatives) : www.lesconnexions.org

Association qui intervient sur différents festivals (Couvre feux, Pont du Rock, Roch'an feu....) dans un travail de réduction des gaspillages. L'association agit aussi bien dans le domaine de la réduction la collecte et le tri des déchets, la production d'éco électricité, la prévention sanitaire et la diffusion du commerce équitable.

« Cela engendre de nouveaux métiers ? »

Oui comme Économe de flux en charge d'étudier les différentes consommations du festival ou « médiateurs poubelles » sur les Trans Musicales, étudiants de l'École des Métiers de l'Environnement qui sensibilisent le public au tri. De nouveaux métiers vont apparaître.....

Intervention de Sylvie Robert Vice Présidente du Conseil Régional de Bretagne, chargée de la Culture. Ces réflexions et actions autour du développement durable questionnent les collectivités dans la façon de mettre en place ces mesures. Alors qu'il n'y a pas ou peu encore de réflexions et de prise en compte de manière transversale, cela nécessite une révolution culturelle, un repositionnement de l'intervention publique qui interpelle les collectivités sur la nécessité d'une vision globale et doit conduire à une prise de conscience des autres élus sur ces problématiques et leurs enjeux. Cela pose d'autre part la question des nouveaux modes de production des festivals. Pour anticiper sur ces nouvelles pratiques culturelles et pour sortir de l'impasse économique dans laquelle se trouve le spectacle vivant aujourd'hui, il faut réfléchir à des mesures d'accompagnement, à la mise en place de formations professionnelles dans ce sens, ainsi qu'à la conduite des spectateurs. Les élus ont là un certain nombre de leviers, de conditions réunies et ces initiatives les forcent en tant qu'élus à se repositionner dans une démarche plus transversale, ce qui est plutôt salubre....

En conclusion les mots de la fin....

Béatrice Macé : « Aller au-devant des acteurs du développement durable pour réoxygéner nos projets en leur donner une cohérence sur chaque geste ... »

Yann Rivoal : « Se structurer à travers les syndicats, comme le Prodiss - qui a constitué un collège Festivals – et permet d'avancer collectivement sur des réflexions transversales (sécurité, assurance,...)

Maryline Chasles « Mutualiser, échanger.... »

Revue de presse associée :

<http://www.irma.asso.fr/Agenda-21-charte-des-festivals>

Musique Info Hebdo, n°450 du 5/10/07, p8.